

DROITS DE DOUANE.

[1. La Chambre décide qu'il y a lieu de modifier l'annexe A du Tarif de douanes de 1907, déjà modifié par le chapitre 15 des Statuts de 1913 et par le chapitre 26 des Statuts de 1914, et d'en retrancher les item 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 43, 44, 45, 66, 103, 104, 105, 106, 107, 113, 134, 135, 135a, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 152, 156, 159, 160, 161, 162, 168, 220, 248, les différentes énumérations d'articles et les différents droits de douane inscrits en regard et de décréter que les énumérations, item et droits suivants seront inscrits dans la dite annexe A.

Item du tarif	Tarif de faveur pour la Grande-Bretagne	Tarif intermédiaire.	Tarif général.
21 Pâte ou "liqueur" de cacao et pâte ou «liqueur» de chocolat, sucrée, en blocs ou gâteaux d'au moins deux livres de pesanteur la livre	4 cents	4½ cents	4½ cents
22 Préparations de cacao ou de chocolat, en poudre	22½ p.c.	27½ p.c.	27½ p.c.
23 Préparations de cacao ou de chocolat, n. a. p., et confiseries recouvertes de ou contenant du chocolat, le poids de l'enveloppe et du carton devant être compris dans le poids soumis au droit, par livre	1 cent	1 cent	1 cent
et	22½ p.c.	35 p.c.	35 p.c.
25 Chicorée, séchée au four, torréfiée ou moulue, par liv.	2 cents	3 cents	3 cents
25a Café, extrait de, n. a. p., et substituts de toutes sortes..... par livre	5 cents	6 cents	6 cents
26 Café torréfié ou moulu, et, toutes imitations et succédanés, y compris les glands, n.a.p., par livre	4 cents	5 cents	5 cents
27 Café torréfié ou moulu, lorsqu'il n'est pas importé directement du pays de production..... la livre et	4 cents	5 cents	5 cents
	7½ p.c	10 p.c.	10 p.c.
28 Café vert importé directement du pays de productions et café vert acheté «en entrepôt» dans le Royaume-Uni..... par livre	2½ cents	3 cents	3 cents
28a Thé vert importé directement du pays de production, et thé acheté en entrepôt dans le Royaume-Uni..... par livre	En franchise	En franchise	En franchise
29 Café vert, n.a.p..... par livre	3 cents	3 cents	3 cents
29a Thé, n.a.p..... par livre	10 p.c.	10 p.c.	10 p.c.
43 Lait condensé (y compris le poids du contenant)..... la livre	2½ cents	3½ cents	3½ cents
44 Café au lait, condensé.....	25 p.c.	35 p.c.	35 p.c.
45 Aliments lactés, n.d., préparations alimentaires de céréales en colis d'au plus vingt-cinq livres chacun.....	20 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
66 Biscuits, sucrés.....	20 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
103 Fruits conservés dans l'eau-de-vie ou autres spiritueux, et dont le liquide qui les contient est d'une richesse d'au plus quarante pour cent d'esprit de preuve.....	60 p.c.	60 p.c.	60 p.c.
104 Fruits conservés dans l'eau-de-vie ou autres spiritueux, et dont le liquide qui les contient est d'une richesse de plus de quarante pour cent d'esprit de preuve..... le gallon et	\$3.00	\$3.00	\$3.00
	30 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
105 Fruits en boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées ou autres emballages hermétiques, n.d., y compris le poids de l'emballage..... la livre	1½ cent	2½ cents	2½ cents
106 Gelées, marmelades, confitures et viande hachée menue (mince meat) concentrée..... la livre	2½ cents	3½ cents	3½ cents
107 Gingembre confit.....	25 p.c.	35 p.c.	35 p.c.
113 Noix de coco, séchées, sucrées ou non..... la livre	3½ cents	4½ cents,	4½ cents
134 Tout sucre supérieur en couleur au numéro seize, type de Hollande, et tous sucres raffinés de quelque espèce, qualité ou type qu'ils soient, accusant au polariscope au plus quatre-vingt-huit degrés..... les 100 livres	\$1.52	\$1.93	\$1.93
Et pour chaque degré en sus de quatre-vingt-huit degrés..... les 100 livres	1 cent.	1½ cent.	1½ cent.
Toutefois les fractions de cinq dixièmes de degré ou moindres ne sont pas imposables et les fractions de plus de cinq dixièmes sont imposables sur le pied d'un degré.			